AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

DÉLIBÉRATION N° CA 19-41 DU 19 septembre 2019

relative à la procédure d'achat pour le renouvellement du marché relatif au suivi de la qualité des milieux aquatiques du bassin Seine-Normandie

(surveillance physico-chimique et des micropolluants)

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

Vu les articles R.213-39 et R.213-40 du code de l'environnement

Vu la délibération n°CA 19-23 du 12 juillet 2019 relative à la délégation des attributions du conseil d'administration au Directeur général,

Vu le dossier de la réunion du conseil d'administration du 19 septembre 2019.

DÉLIBÈRE

Article unique

Donne un avis favorable relatif à la procédure d'achat et à l'attribution des 8 lots portant sur le suivi de la qualité des milieux aquatiques (surveillance physico-chimique et micropolluants) du bassin Seine-Normandie présentées en séance.

La Secrétaire du conseil d'administration
Directrice générale de l'agence
de l'eau Seine-Normandie

Patricia BLANC

Le Président
du conseil d'administration

Michel CADOT